LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 26 n°12 Edmonton, le vendredi 20 mars 1992 16 pages 60¢

➤ Journalisme, vérité et société

Denise Bombardier à la Faculté

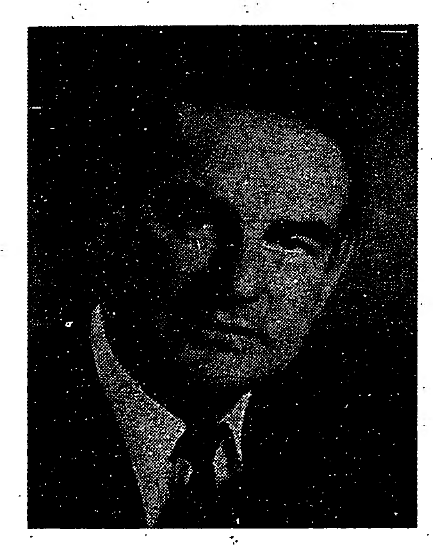
...à lire en page 3

• *L'ACFA rencontre Don Getty*

Oui! à la gestion scolaire francophone

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- À la grande surprise de l'Association canadienne-française de l'Alberta, le Premier ministre albertain, Don Getty, s'est engagé à appuyer le projet de loi concernant la gestion scolaire pour les francophones, lors de la session parlementaire du printemps à la législature albertaine. Les représentants de l'ACFA sont donc ressortis de la rencontre avec leur Premier ministre, la première en cinq ans, avec une lueur d'espoir de mettre fin au combat qui dure depuis plus de dix ans.



Don Getty

Toutefois, le président de l'ACFA Denis Tardif, n'entend pas crier victoire trop rapidement. «Nous resterons aux aguets, dit-il. Il reste à voir quelle forme prendra le projet de loi. Il faut voir le contenu de ce projet de loi. Si cela nous remet devant les tribunaux pour un autre dix ans parce qu'il est trop limitatif... nous serons très insatisfaits.»

Mais le ministre de l'Éducation, Jim Dinning, entend proposer au caucus conservateur un projet de loi basé sur le rapport unanime Paszkowski déposé en mai dernier. On retrouverait une commission scolaire sans pouvoir de taxation à Edmonton et à Rivière-la-Paix et peut-être une autre à St-Paul/Bonnyville. Dans le reste de la province, les comités de parents seraient les responsables. Si aucun événement politique ou juridique commes des élections scolaires ou municipales ne surviennent, les francophones peuvent s'attendre à avoir la gestion scolaire dès septembre 1992.

En plus de ce premier engagement positif envers les francophones, le Premier ministre albertain, le ministre de l'Éducation Jim Dinning et le ministre de la Culture et du Multiculturalisme Doug Main, se sont dits prêts à avancer dans le dossier de l'entente Canada/Alberta dont les pourparlers durent déjà depuis quatre ans. Cette entente fédérale-provinciale, qui concerne le ministère de l'Éducation, se révèle importante en termes financiers. Elle contient plusieurs volets dont, entre autres, la gestion scolaire, le centre scolaire communautaire de Calgary, le développement au niveau des services postsecondaires et la politique sur l'enseignement des langues.

Grâce à ce deuxième engagement de la province, l'ACFA a l'intention de se faire entendre auprès de messieurs Mulroney, Mazankowski et De Cotret afin de reprendre le dossier de l'entente Canada/communauté qui a été remis à 1994. «Maintenant que la province

...suite en page 3

• *Prix du Communicateur*

Sr Thérèse Potvin est honorée par le journal



EDMONTON - Le samedi 14 mars, le journal Le Franco honorait Sr Thérèse Potvin, S.A.S.V., qui avait été nommée au titre de Communicateur de l'année par le conseil d'administration en janvier dernier. C'est dans le cadre du conseil général de l'ACFA provinciale que la courte cérémonie a eu lieu.

Le directeur du journal, M. Pierre Brault, a fait l'éloge de cette communicatrice assez exceptionnelle, soulignant son dévouement à la cause francophone par le truchement de la musique.

M. Brault a parlé des moyens de communication modernes que la société utilise et qui font maintenant partie de la vie quotidienne. On a qu'à penser aux ordinateurs, à la fibre optique, aux télécopieurs, aux téléphones cellulaires, etc.

Il a aussi parlé de la musique qui a été le moyen de communication des grands maîtres comme Chopin, Mozart, Verdi, De Bussy, Strauss, qui ont exprimé leurs émotions, leurs peines, leurs joies, leurs déceptions, leur état d'âme à travers la musique.

On sait que Sr Potvin a lancé, l'automne dernier, aux éditions Guérin, la série Mes chansons, ma musique, pour maîtres et élèves, recueils A et B pour faciliter l'enseignement de la musique au primaire et à l'élémentaire.

Soulignons qu'elle est aussi la fondatrice de l'Alliance Chorale de l'Alberta et co-fondatrice de l'Association bilingue Kodaly Alberta.

M. Brault ajoutait à la fin de sa présentation: «Nul doute que toutes ces années passées à promouvoir l'avancement de la culture musicale en français justifie amplement le choix de Sr Potvin au titre de «Communicateur de l'année».

Me Pierre Desrochers, président du conseil d'administration du journal, a présenté une magnifique plaque-souvenir à l'heureuse récipiendaire. Sr Potvin a aussi reçu une belle gerbe de roses des mains de Madame Micheline Brault, adjointe administrative au journal Le Franco.

Sr Potvin a remercié le journal pour cette nomination. Elle a tenu à souligner l'étroite collaboration de divers organismes tant éducationnels que sociaux et communautaires et le soutien qu'elle a eu d'eux. Et elle terminait en disant: «Cet honneur m'est un précieux encouragement pour la poursuite de mon oeuvre jusqu'au bout, et cela toujours dans l'espoir d'atteindre ces milliers de jeunes de nos écoles francophones ou d'immersion qui ont besoin de cet enrichissement de culture musicale tout à fait essentiel pour une croissance totale de leur être».

• 107 ans après sa pendaison

Louis Riel reconnu comme fondateur du Manitoba

OTTAWA (APF): Cent sept ans après la pendaison du leader métis Louis Riel, le gouvernement conservateur a finalement décidé «de reconnaître le rôle unique et historique de Riel à titre de fondateur du Manitoba et sa contribution à la Confédération».

La motion du gouvernement conservateur préparée en consultation avec le Conseil national des Métis et les deux partis d'opposition fait état du rôle de Louis Riel dans les négociations devant mener à l'accession du Manitoba au statut de province en 1870, et souligne «qu'il a payé de sa vie le fait qu'il était à la tête d'un mouvement qui a lutté pour le maintien des droits et libertés du peuple métis».

C'est le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, qui a présenté la motion en Chambre le 10 mars dernier en présence d'une quarantaine de députés et des leaders métis du Manitoba. Cette motion vient en quelque sorte corriger une injustice aux yeux des Métis et des francophones, et rétablit Louis Riel dans son rôle de grand leader métis.

Ironiquement c'est un autre gouvernement conservateur, celui de John A MacDonald, qui autorisa la pendaison de Louis Riel, après que celui-ci fut reconnu coupable de haute trahison par un tribunal de Régina. Riel fut pendu le 16 novembre 1885. Cette pendaison de Riel allait hanter pendant longtemps le Parti conservateur, qui ne réussit jamais à prendre solidement pied au Québec avant l'arrivée à sa tête du premier ministre Brian Mulroney.



Louis Riel

Tout en soulignant que cette reconnaissance de l'influence exercée par Louis Riel sur l'histoire du pays «est un geste d'une importance symbolique énorme aux yeux des Métis du Canada», M. Clark a ajouté que le gouvernement entendait reconnaître également par cette résolution «la place importante qu'occupent les Métis au sein de la société canadienne».

Si le gouvernement reconnait maintenant à Louis Riel le titre de «fondateur du Manitoba» il ne va pas jusqu'à lui conférer le titre de Père de la Confédération. La résolution reconnait à tout le moins «sa contribution à la Confédération». La résolution souligne aussi le fait qu'après avoir négocié l'entrée du Manitoba dans la Confédération, Louis Riel fut élu à trois reprises à la Chambre des communes.

Pour M. Clark, le fait que le gouvernement ne reconnaisse pas formellement Louis Riel comme un Père de la Confédération ne diminue en rien la portée de la résolution. On peut toujours chercher à améliorer une résolution, a dit M. Clark aux journalistes, «mais j'espère que cela ne va pas diminuer l'importance historique de l'action pris par la Chambre des communes». Selon M. Clark, cette résolution reflète un «changement» et une «maturité» au pays.

Seule ombre au tableau, le député conservateur Pat Nowlan, représentant la circonscription d'Annapolis Valley en Nouvelle-Ecosse, a grogné son mécontentement en Chambre devant «cette façon de réécrire l'Histoire du jour au lendemain». Il s'est demandé jusqu'où il fallait remonter dans le temps pour reconnaître les torts d'un gouvernement. Selon lui, la résolution Riel n'est qu'un «gaspillage de temps pour corriger l'Histoire et des événements qui ont eu lieu il y a 120 ans».

• Programme fédéral des coopératives

Ottawa a confirmé, puis coupé son programme

OTTAWA (APF): En l'espace de huit jours, le gouvernement fédéral a confirmé, puis coupé son programme fédéral des coopératives d'habitation, au grand dam d'une coalition d'organismes nationaux, qui réclament le rétablissement immédiat du Programme.

Le 19 février, le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Elmer MacKay, confirmait par écrit qu'une somme de 6.1 millions servirait au financement du Programme en 1992. Le 27 février, le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, annonçait la fin du Programme dans son document budgétaire sans consulter les principaux intéressés.

Selon le porte-parole du Conseil canadien de la coopération, Réjean Laflamme, le gouvernement a expliqué qu'il avait coupé le Programme parce qu'il venait en aide à des familles qui pouvaient s'acheter une maison. Cela est faux, dit-il, puisque 65 pour cent des ménages qui ont bénéficié du Programme ont un revenu familial annuel de moins de 30,000$. Il a ajouté que la très grande majorité ne pourront pas s'acheter une maison, même si le gouvernement autorise maintenant l'utilisation des REER pour l'achat d'une maison.

Selon le Conseil canadien de la coopération, ces coupures sont d'autant plus surprenantes, que le gouvernement a pris des mesures pour augmenter les montants versés aux familles à faible revenu.

Depuis son lancement à titre expérimental en 1986, le Programme est venu en aide à plus de 15,500 ménages à faible et modeste revenus. En 1990, le gouvernement avait conclu à l'utilité du Programme à la suite d'une évaluation et d'une consultation publique.

Le programme est offert aux familles monoparentales, aux personnes handicapées, aux aînés, aux autochtones et aux petits salariés. Sans cette aide gouvernementale qui prend la forme d'un prêt avantageux, on estime que 1.2 million de ménages devront continuer à consacrer entre 40 pour cent et 60 pour cent de leur revenu pour se loger.

NOUVELLES BRÈVES

Bourses de l'Université Laval pour les francophones hors Québec

Les étudiants canadiens de langue maternelle française qui résident en permanence à l'extérieur du Québec ont jusqu'au 21 avril s'ils veulent obtenir une des dix bourses de 5,000$ pour l'année 1992-1993 offertes par l'Université Laval.

Les bourses sont accordées à des étudiants à temps complet au 2ième ou au 3ième cycle et la priorité est accordée aux candidats qui s'engagent à chercher un emploi dans un milieu francophone hors Québec, au terme de leurs études à l'Université Laval.

Les bourses sont attribuées par voie de concours. Les candidats sont évalués selon l'excellence des résultats universitaires antérieurs et l'aptitude et l'expérience évaluées au moyen de deux lettres d'évaluation adressées directement à l'Ecole des gradués de l'Université Laval. Les demandes doivent être adressées à: Bourses pour les francophones hors Québec, Ecole des gradués, pavillon Jean-Charles-Bonenfant, Université Laval, Cité universitaire, Québec, (Qué) G1K 7P4.

Coopération

L'Université Laval vient de lancer un programme de coopération avec des chercheurs francophones nord-américains de l'extérieur du Québec.

Le programme a pour but d'aider les chercheurs universitaires des communautés francophones de l'extérieur du Québec à accroître leurs activités de recherche en établissant des liens de coopération avec des chercheurs de l'Université Laval.

La priorité est accordée aux recherches portant sur la francophonie ou à celles qui contribuent à son développement. L'Université Laval consacre cette année 50,000$ à ce programme, et elle ne peut offrir que des subventions de démarrage, c'est-à-dire des subventions qui couvriront les dépenses permettant aux chercheurs de se rencontrer.

On a jusqu'au 21 avril pour acheminer ses demandes au Vice-rectorat à la recherche de l'Université Laval.

Les étudiants travaillent de plus en plus

La proportion d'étudiants à plein temps détenant un emploi est passée de 31 pour cent à 39 pour cent entre 1980 et 1990 révèle Statistique Canada dans un article intitulé «Etudes et travail rémunéré: un équilibre difficile».

Le taux d'emploi a surtout augmenté chez les étudiantes âgées entre 20 et 24 ans, passant de 29 pour cent en 1980 à 43 pour cent en 1990.

L'article révèle en outre que presque la moitié des étudiants du niveau secondaire âgés de 17 à 19 ans détenaient un emploi en 1990, et que la moitié des étudiants qui détenaient un emploi travaillaient entre dix et 19 heures par semaine.

C'est surtout dans le secteur des services (47 pour cent) et du commerce de détail (35 pour cent) qu'était concentré le travail étudiant.

Stage de perfectionnement

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organise encore une fois cette année des stages de perfectionnement pour les éducateurs des communautés francophones en milieu minoritaire.

Cinq stages sont offerts dans la ville de Québec du 5 au 17 juillet sous le thème «L'éducation en langue française: perspective, prospective, continuité».

Les stages s'adressent aux intervenants en milieu préscolaire, aux enseignants à l'élémentaire et au secondaire, aux formateurs en alphabétisation et au personnel d'encadrement pédagogique et de direction d'école. Il faut s'inscrire avant le 1er avril.

• Journalisme, vérité et société

Denise Bombardier à la Faculté St-Jean

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- «Nous faisons face à un grave problème de société; celui de la déculturation». Voilà le constat que fait Denise Bombardier et voilà pourquoi le journalisme est tel qu'on le connaît aujourd'hui. C'est ce qu'a expliqué la journaliste-romancière lors d'une conférence présentée à la Faculté St-Jean, le 9 mars dernier.

Bien connue à Radio-Canada, notamment pour son émission d'affaires publiques **L'envers de la médaille** et ses publications dont son dernier roman publié en 1990, **Tremblement de coeur**, Denise Bombardier a tracé un portrait peu resplendissant du travail journalistique d'aujourd'hui. La télévision en



Denise Bombardier

a pris pour son rhume, étant pourtant le médium privilégié de la conférencière.

Elle a accusé le sensationnalisme de faire place au journalisme intellectuel. «Les images ne font que rendre des émotions. Les images, si elles ne sont pas expliquées, ne donnent rien.» Selon Mme Bombardier, la qualité première d'un ou d'une journaliste est de vouloir comprendre avant de critiquer. Cependant, elle est tout à fait consciente du défi qu'ont les journalistes «vertueux» étant donné le contexte imposé par les cotes d'écoute et où un produit doit être payant.

Toutefois, ses accusations ne se tournent pas seulement envers les journalistes mais vers la société en général. Comme elle le dit si bien: «Les médias sont le miroir de la société». En effet, Denise Bombardier constate une déculturation de la société. Comment les gens peuvent-ils comprendre un fait, comme la guerre du Golfe persique par exemple, s'ils ne connaissent pas les antécédents qui ont amené cette guerre? Et ceci n'est qu'un exemple.

«La seule chose qui intéresse les gens, c'est ce qui leur arrive. C'est pourquoi on voit de plus en plus des émissions où le témoignage sert d'analyse. Mais le témoignage de Monsieur Untel vaut-il l'analyse d'un expert?», ajoute-t-elle

Toujours selon Mme Bombardier, la télévision ne remplacera jamais la famille et l'école. «Faudrait-il, avant de commencer un téléjournal, présenter une carte et situer tous les pays dont on va parler?, dit-elle. Rien ne remplacera jamais les livres et les journaux.»

La conférencière a également fait réfléchir son auditoire sur la barrière entre la vie publique et la vie privée. Jusqu'où un journaliste peut-il aller?

Elle remarque aussi qu'il ne faut pas confondre l'opinion publique et l'opinion publiée. «L'opinion publique égale-t-elle l'opinion des différents mouvements organisés comme par exemple, les mouvements de femmes, les mouvements homosexuels, etc? Non.»

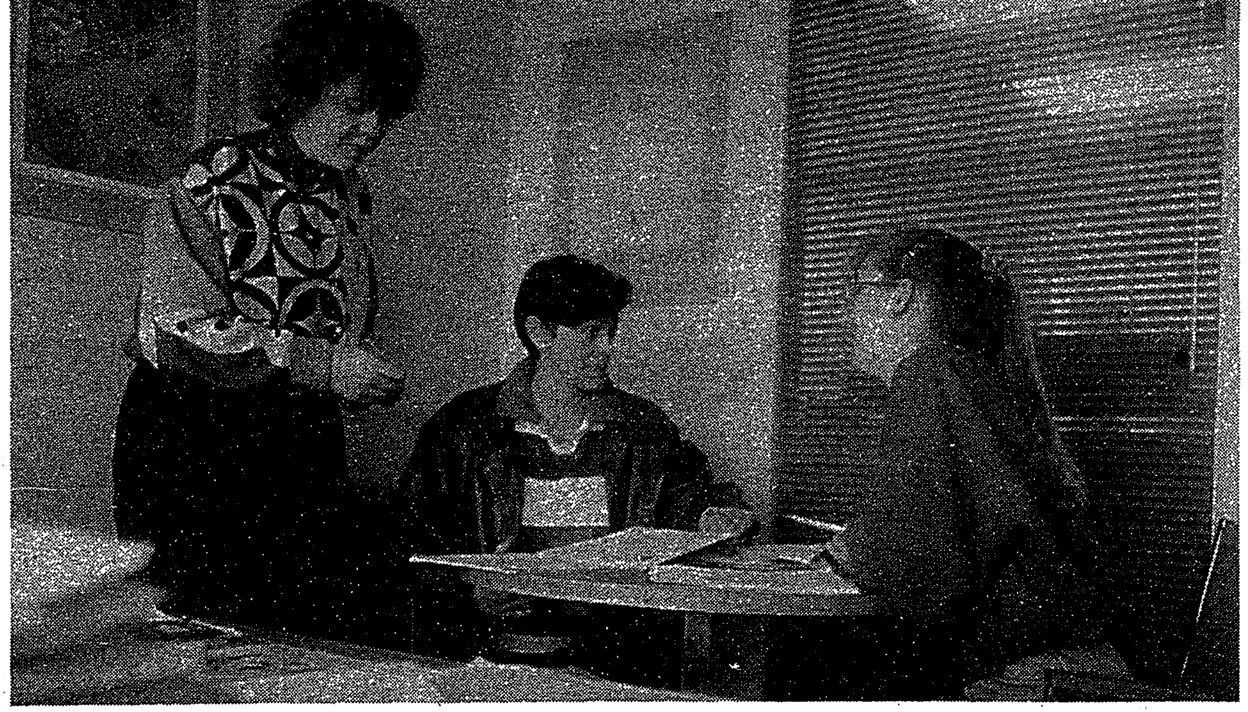
Enfin, Denise Bombardier s'est dite heureuse d'être dans ce coin de pays, qu'elle connaît bien d'ailleurs. Elle a encouragé l'auditoire francophone en soulignant que «le vrai combat pour la langue, c'est à l'extérieur du Québec qu'il se joue.»

• Francophonie jeunesse de l'Alberta

Un souper bénéfices pas ordinaire

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA), dans toute l'originalité de sa jeunesse, propose une idée nouvelle en invitant les francophones d'Edmonton à participer à son souper bénéfices qui aura lieu le 25 avril prochain.



(Photo Carole Thibeault)

(g.à d.) La présidente de FJA, Ghislaine Allard, en compagnie de Fernande Bergeron, présidente du conseil consultatif du projet d'auto-financement et Sylvie Francoeur s'assurent du bon déroulement du souper bénéfices du 25 avril prochain.

Mais attention! Pas question de rassembler une foule pour un souper que personne ne sait qui l'a cuisiné! Non, les gens préfèrent plutôt les soupers intimes. Eh bien, FJA a réussi ce tour de force! Deux cent soixante personnes pourront participer à ce souper bénéfices intime!

Pour ce faire, FJA a contacté 26 personnes de la communauté. Ces dernières recevront dans leur foyer dix des participants au souper bénéfices. Elles cuisineront pour eux trois genres de menu: soit le menu gourmet/70$, soit le menu traditionnel/40$ ou le menu fast food/20$.

«Cela semble peut-être un peu cher, de dire Sylvie Francoeur, coordonnatrice du projet d'auto-financement. Pourtant, une repas peu dispendieux au restaurant coûte environ 7 à 8 dollars; et on n'a pas encore pris l'apéritif, l'entrée, le dessert et les consommations. Je pense que les coûts que nous proposons sont très raisonnables.»

Toutefois, un souper bénéfices ne serait pas un souper bénéfices s'il n'y avait pas une soirée par la suite. FJA a pensé à tout! Une fois le souper terminé, les gens se déplaceront jusqu'à l'école Maurice-Lavallée où un spectacle de jeunes amateurs les attendra ainsi qu'une vente aux enchères. Les dessins que l'on retrouve sur les T-shirts vendus lors de la vente aux enchères, ont été créés par dix artistes de l'Alberta et dix autres artistes des autres provinces.

Suivra une soirée dansante avec bar payant, ouverte au grand public. La musique sera sous la responsabilité de Charles Chenard.

«Nous avons choisi l'école Maurice-Lavallée comme lieu de rassemblement parce qu'elle signifie beaucoup pour la francophonie et elle est située dans le quartier francophone. De plus, je ne dis rien à propos du décor, mais... ça promet! Il y aura une ambiance assez surprenante!» affirme Ghislaine Allard, la présidente.

Toute cette activité entre dans le cadre d'un projet d'auto-financement que FJA veut réaliser afin de dépendre de moins en moins des subventions du Secrétariat d'État. Voici à quoi servira l'argent recueilli lors du souper:

- Défrayer les coûts de participation d'un jeune à une activité provinciale (1 billet de 70$);
- Défrayer les coûts de formation d'un jeune une fois rendu à une activité provinciale (1 billet de 40$);
- Permettre à un jeune de recevoir son magazine jeunesse et carnet jeunesse (1 billet de 20$).

Cette activité permettra également une plus grande participation des jeunes aux activités provinciales de FJA, une meilleure qualité des ateliers de formation offerts par FJA, une plus grande visibilité de la jeunesse franco-albertaine.

Étant donné la diversité des menus, les personnes intéressées doivent réserver leurs billets le plus tôt possible. Contacter Sylvie Francoeur au bureau de Francophonie jeunesse de l'Alberta au 469-1344.

Getty

...suite de la page 1

veut aller de l'avant, il n'y a plus d'objection pour le fédéral à ce que les deux gouvernements avancent en même temps», d'affirmer Denis Tardif.

Les porte-parole de l'ACFA ont, à leur tour, pris Don Getty par surprise lorsqu'ils lui ont demandé s'il était prêt à appuyer la clause de la dualité linguistique, présentée dans le rapport Beaudoin-Dobbie et déjà acceptée par les quatre Premiers ministres de l'Atlantique. Le leader albertain n'est pas d'accord avec cette clause et il a spécifié à quelques reprises qu'il est en faveur de la vieille clause du lac Meech où on parle de préservation plutôt que de développement et épanouissement.

Concernant ses propos sur le bilinguisme et le multiculturalisme du 9 janvier dernier, Don Getty prend un certain recul. Il a expliqué à l'ACFA qu'il ne veut ni l'abolition ni la révision de la Loi sur les langues officielles, mais une révision de la réglementation et de l'application de la Loi. L'ACFA, qui aimerait que l'application de la loi soit encore plus forte pour les francophones, approuve cette proposition de révision tout en sachant bien que le Premier ministre prévoit plutôt une révision à la baisse. Cependant, au lendemain de la rencontre, M. Getty a affirmé aux médias qu'il n'était nullement revenu sur ses paroles, qu'il considère toujours la Loi sur les langues officielles comme un irritant et que c'est bien la Loi elle-même qu'il veut faire réviser.

Le fait que Don Getty décide, après cinq ans, de rencontrer les porte-parole de la communauté franco-albertaine, n'est pas dû au hasard. Bien que la rencontre se soit déroulée dans une ambiance positive et amicale, le président de l'ACFA a bien cerné les ambitions du Premier ministre. «Il voulait probablement se servir de nous en nous donnant des messages positifs pour qu'on puisse ensuite parler de lui de façon positive. Bien connu dans la ronde de Meech comme le champion de l'unité nationale, il essaie de reprendre de la crédibilité dans le dossier constitutionnel au niveau national.»

COURRIER DES LECTEURS

Des réformes inévitables

Le mode de scrutin serait-il le talon d'Achille du système électoral canadien? Le sénat égal perd du terrain, le sénat équitable en gagne: mais jamais la représentativité politique n'a été tant contestée.

L'urbanisation de notre société, l'émergence galopante de 2 classes, les nouveaux riches et les nouveaux pauvres, la diversité des groupes qui se précise auraient bien du mal à s'accomoder d'un Triple E. Une chambre sénatoriale de 28 élus, quel beau club en perspective: les salaires, les déplacements, les retraites, l'importance de la cafétéria et le reste y trouveraient seuls leurs compte.

Et comment l'État règlerait la question de la centaine de sénateurs nommés à qui il faudrait inévitablement payer des indemnités (bail sur un second domicile, redéploiement des familles, etc.)

Un sénat équitable et élu exigerait que les Canadiens soient représentés par blocs de 500 000 habitants au moins, et les ajustements (autochtones, minorités) ferait passer le nombre de sénateurs de 50 à 75.

La réduction du nombre des sénateurs (avec beaucoup plus de femmes et des hommes nouveaux exigerait alors que le scrutin soit le plus équitable possible.

Et nous ne sommes pas sortis du bois: la représentation de nos divers parlements et de nos mairies souffrent de la même carence. Un examen profond des résultats des élections révèle que nos élus (surtout choisis) sont pour la plupart des vainqueurs minoritaires: «Malheur aux vaincus, diraient les Romains. C'est le peuple qui en paie le prix.» Pourquoi ne pas appliquer dans ce cas des formules plus heureuses? Un député élu avec plus de 50% des voix serait automatiquement déclaré officiellement élu. Quant aux autres, on pourrait soit recourir au scrutin à deux tours, soit opérer à une redistribution proportionnelle des sièges pour tous les partis ayant obtenu plus de 5% des voix.

Avez-vous aussi remarqué que le président des États-Unis n'a droit qu'à deux mandats successifs? Il serait bon d'étendre ce système à tous les niveaux de la politique. Après deux mandats consécutifs à un niveau politique donné, l'élu en puissance devrait alors briguer les suffrages d'un autre niveau politique vers le haut ou vers le bas: un tel système sonnerait le glas de la politique de droit divin et de la politique-carrière pour en faire la politique du sacrifice au service de tous.

À bien réfléchir, c'est l'électeur, et non à l'élu , que doit revenir les choix et le dernier mot. Ainsi la démocratie s'en porterait mieux.

«Vox populi, vox dei»

Les francophones de la Colombie-Britannique

Une communauté invisible et volatile

Chinois, Japonais, Allemands, Coréens, Italiens, Français, Hindous, Portugais... A travers cette diversité ethnique, la communauté francophone de la Colombie-Britannique passe presque inaperçue. Elle est invisible.

par: Daniel Bélanger

Le multiculturalisme se vit et se voit autant dans les rues que dans les cours des écoles. Sur l'échiquier des nombres, les francophones forment à peine 2 pour cent (45,845) de toute la population britanno-colombienne.

Isolée à l'extrême ouest du pays, cette province offre un paysage francophone vraiment différent des autres régions canadiennes. A l'exception du quartier de Maillardville à Coquitlam, qui lutte aujourd'hui pour conserver son nom francophone, il n'existe pas de quartier historiquement francophone et encore moins de municipalité francophone. Cette réalité nuit beaucoup au regroupement de la communauté d'expression française. A la faiblesse démographique s'ajoute donc la dispersion.

Autre particularité, les Canadiens considèrent la Colombie-Britannique, et notamment Vancouver, comme une région de passage. Les gens y demeurent quelques années et s'en vont ailleurs au pays, ou à l'étranger. Les francophones n'échappent pas à cette règle. Les militaires et les professeurs des écoles d'immersion française représentent des cas types de ces francophones de passage.

Par exemple, dans certaines écoles d'immersion de la région du Bas-Fraser, le tiers du personnel enseignant le français se renouvelle à chaque année. Les migrations du nord au sud, et d'est en ouest expliquent en partie ce phénomène. Ces dix dernières années par exemple, les enseignants Bernard Bonenfant et Lise Ouellet ont vécu à Victoria, à Kamloops au centre de la province et à Pitt Meadows, en banlieue de Vancouver. Le retour à l'est (de l'Alberta au Québec) ajoute une autre pièce à ce casse-tête scolaire.

Il n'existe pas de quartier historiquement francophone et encore moins de municipalité francophone.

Régis Painchaud, producteur indépendant de spectacles, croit à l'avenir de la communauté francophone. "La francophonie peut être un leader. Parce qu'elle n'est pas intégriste mais ouverte, la culture francophone peut rassembler les gens", déclare M. Painchaud. Non seulement il l'affirme, mais il passe aux actes. Ainsi, il a organisé avec entrain les Francofolies, une grande semaine d'activités culturelles en français.

Pour ce qui est de l'avenir du Canada, M. Painchaud est plus prudent. La francophonie à l'extérieur du Québec n'est pas la priorité du gouvernement. "Il faut d'abord régler globalement le problème autochtone. Cela va possiblement redéfinir la carte canadienne. Une fois ce dossier réglé, le prochain défi sera de vaincre l'intolérance et d'apprendre à accepter les autres comme les Noirs à Montréal et à Toronto, les Asiatiques en Colombie-Britannique, ou les minorités slaves dans les Prairies", explique le producteur.

Jacques Côté, qui travaille depuis 14 ans dans un centre communautaire anglophone de Vancouver, approuve. Travaillant dans un milieu de défavorisés, le mot tolérance prend pour lui toute son importance. "C'est une des clés du développement du Canada", affirme le Québécois d'origine.

A son arrivée, il n'avait aucune attente envers la communauté francophone. Il vivait à la maison en français et c'était suffisant. Mais depuis quelque temps, sa vision a changé. "Il est important de garder sa culture et je ressens maintenant l'importance de se regrouper", dit-il sans préciser sa pensée.

Si certains sont inquiets et concernés par l'avenir du Canada, d'autres ne s'en préoccupent nullement. Dave Guertin, qui vit à Vancouver depuis quatre mois, se cherche du travail et c'est sa priorité. "J'ai dû quitter Ottawa car je n'avais plus de travail là-bas. Je dois d'abord me trouver un gagne-pain" affirme-t-il, tout en se disant indifférent au débat constitutionnel. Une réaction partagée par plusieurs qui se sont lassés d'entendre parler de cet enjeu.

Dans certaines écoles d'immersion de la région de Bas-Fraser, le tiers du personnel enseignant le français se renouvelle à chaque année.

Les Le Gentil, des Français nés dans les îles Saint-Pierre et Miquelon, pensent que la francophonie canadienne pourrait se faire avaler si l'aide gouvernementale cessait. Installés depuis 20 ans dans la province, ils ont noté une nette amélioration du climat entre francophones et anglophones: "Au début, c'était presque de la haine. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus toléré".

L'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique est de son côté en attente. Les élections provinciales en Colombie-Britannique ont reporté la décision du gouvernement sur la gestion scolaire des écoles françaises.

Le français fait une percée timide dans les cours de justice. Le tout premier procès bilingue avec jury a eu lieu en septembre, mais dans une autre cause, l'accusé Jean Victor Beaulac s'est finalement vu refuser un procès en français par la Cour suprême du Canada.

La Colombie-Britannique rejoint peu à peu les autres provinces en ce qui a trait à la prestation de services en français, mais le passé n'est pas garant de l'avenir.

■ Daniel Bélanger est journaliste au journal Le Soleil de Colombie, à Vancouver.

Une série de l'Agence de presse francophone



Qui sont ces francophones canadiens éparpillés d'un bout à l'autre du pays, ceux qu'on appelait jusqu'à tout récemment "les francophones hors Québec"? Qui sont ces enfants du divorce qui pourrait survenir entre le Canada, père et pourvoyeur de l'aide financière aux communautés de "langue officielle", et le Québec, la mère patrie? Quels sont leurs attentes, leurs espoirs, et leurs craintes face à l'avenir?

Le Québec, notre mère-patrie?

Chère Mme Lachapelle,

C'est avec beaucoup de désolation et d'amertume que j'ai lu votre commentaire dans Le Franco du 21 février dernier. Je comprends très bien votre frustration. Se faire traiter de «Québécoise égoïste» n'a rien de bien élogieux. Néanmoins, je ne veux pas poursuivre ici un débat qui, somme toute, ne se révèle basé que sur des généralités. J'aimerais plutôt avec le plus d'humilité possible, vous faire part de mes réactions à vos propos.

Dans votre lettre, vous faites état de plusieurs points importants. Brièvement, vous appelez les Franco-Albertains vers un retour vers la mère-patrie, le Québec, en soulignant la faible espérance de vie du français dans l'Ouest. Vous nous dites donc, et je cite: «on en a un pays! [...] Au plaisir de vous voir au Québec à l'été, vous les braves, les logiques et les moins matérialistes.» Vous nous dites également: «L'argent, le matérialisme n'est pas tout. On recommencera [...] au Québec...»

Il y a dans vos mots, Mme Lachapelle une très grande incompréhension. D'abord, il importe de souligner que tous les Franco-Albertain ne sont pas utopistes. Ils sont au contraire très conscients des faibles chances de survie de leur langue

...suite en page 5

EPHEMERIDES DES SASV

Mars

22	23	24	25	26	27	28
1909 Décès de Mère-de-Jésus, une des fondatrices de la Congrégation des SASV	1916 Incorporation civile de la Congrégation des SASV par une loi fédérale	1956 Première prise d'habit au nouveau noviciat SASV à St-Paul	1901 Ouverture de l'école résidentielle à Delmas, Sask.	1966 Décès subit de Sr Philippe-du-Sacré-Coeur (Lacoursière) SASV, enseignante à Mallaig	1941 Incendie du couvent SASV, à Namiuchi, Japon	1902 Chez les SASV, approbation de la prière, «Pour honorer l'Assomption de la Ste-Vierge



EDITORIAL

par Pierre Brault

Don Getty appuie la gestion scolaire

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et le Premier ministre de l'Alberta, Don Getty, ont eu un premier face-à-face, à la Législature, le 10 mars dernier, ce qui ne s'était pas produit depuis cinq ans.

Les dirigeants de l'ACFA sont ressortis de l'entretien surpris, certes, mais encouragés par les mots du Premier ministre. Il a promis d'appuyer personnellement le projet de loi portant sur la gestion scolaire pour la communauté francophone de la province, que le ministre de l'Éducation Jim Dinning présentera d'abord au caucus puis à la session du printemps de la Législature. De plus, le gouvernement provincial se dit prêt à avancer dans le dossier de l'entente Canada-Alberta.

C'est tout un revirement de situation. En apprenant la nouvelle, j'en suis tombé en bas de ma chaise. Don Getty qui tend la main à sa communauté minoritaire de langue officielle. Je n'en crois pas encore mes oreilles. Il est vrai que j'ai un sérieux handicap. Qu'est-il arrivé?

Don Getty veut-il envoyer un signal sincère aux Québécois? Est-ce sa manière de contribuer à l'unité canadienne? Est-ce le geste calculé d'un Premier ministre provincial qui devra négocier de façon intense au cours des prochains mois? Ou M. Getty tente-t-il de se faire du capital politique et de faire remonter sa cote de crédibilité sur le dos des francophones de sa province et des francophones hors Québec? C'est ce que nous saurons au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Le contenu de la loi sur le gestion scolaire sera un excellent indice de la sincérité du gouvernement Getty. S'il respecte méticuleusement les recommandations du rapport unanime Paszkowski, ce sera un bon début. Mais il faudra être vigilant. Il faudra lire le petit caractère de la loi, car, à date, le gouvernement Getty n'a prouvé qu'une seule chose: qu'il est contre toute reconnaissance de l'existence de la communauté francophone de langue officielle, la fameuse affaire Piquette en faisant foi et surtout la triste Loi C-60 faisant de l'Alberta une province unilingue anglaise et enlevant du même coup tous les droits jusqu'alors reconnus aux francophones.

Mais attendons de voir de quel bois se chauffe notre Premier ministre. Peut-être a-t-il trouvé une corde de bois sec? On a toutes les raisons du monde d'être méfiants, on a vécu si souvent de faux espoirs. Mais soyons beaux joueurs, donnons, une dernière fois, la chance au coureur. De toutes manières nous n'avons pas grand chose à perdre, nous n'avons pratiquement rien.

En ce qui concerne l'entente Canada/Alberta, je suis plus sceptique. Je crois que le gouvernement provincial y va d'une affirmation gratuite et facile en se disant prêt à avancer dans le dossier. Don Getty sait très bien que le fédéral vient de mettre la hache dans une foule de programmes dont celui des ententes Canada/communauté de l'Alberta et du Manitoba. Je ne vois pas Don Getty tenter de persuader le fédéral de revenir sur sa décision. Le fédéral invoquera les restrictions budgétaires et il est évident que l'injection de millions de dollars dans le dossier du développement des francophones hors Québec, en ces temps de récession économique, serait très mal reçu de la part de la population canadienne. Le fédéral veut réduire le déficit à tout prix et le fait sur le dos de tout le monde sans distinction. De plus, Don Getty ne veut rien entendre de la clause de la dualité linguistique du rapport Beaudoin-Dobbie qui favorise le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle. Rien de surprenant, il ne reconnait pas encore officiellement l'existence de sa communauté franco-albertaine. Mais attendons patiemment... On verra bien...

LOUIS RIEL, FONDATEUR DU MANITOBA

Le gouvernement canadien vient «de reconnaître le rôle unique et historique de Riel à titre de fondateur du Manitoba et sa contribution à la Confédération».

Par ce geste, le gouvernement conservateur vient-il réparer l'injustice vieille de 107 ans, du gouvernement conservateur de John A. MacDonald?

Il semble que cette motion présentée à la Chambre des communes soit à la satisfaction de la nation métisse. Il n'en reste pas moins qu'on ne va pas jusqu'à lui conférer le titre de «Père de la Confédération», titre qu'il mérite fort bien.

Enfin, Louis Riel est reconnu à sa juste valeur. Vive Louis Riel et les Métis de la Rivière-Rouge.

Courrier

...suite de la page 4

dans l'Ouest. Des rapports sérieux tels que «Le choc des nombres» (1990), nous ont clairement exposé la situation actuelle. Par contre, les Franco-Albertains sont aussi très conscients de leurs réalisations. Nos écoles, nos institutions, peu nombreuses soient-elles, sont solidement implantées et, surtout, sont le fruit de nos efforts, de nos luttes et, aussi, de la compréhension de nos concitoyens anglophones.

Mais, plus encore que cette allusion à la fragile survie du français de l'Ouest, c'est le reste de votre argumentation qui me désolent profondément.

Mme Lachapelle, les Franco-Albertains ne sont pas des matérialistes. Des générations de Québécois ont quitté le Québec, leur mère-patrie, non pas par désir d'avoir plus, mais bien par la volonté légitime d'assurer à leur famille le minimum qu'ils n'avaient pas au Québec. Ce n'était pas un choix. C'était la seule solution pour préserver leurs enfants de la faim, du froid et de l'ignorance. Peut-on qualifier de «matérialistes» des hommes et des femmes qui ont préféré l'exil à la misère? Vieilles histoires me direz-vous? Madame, votre lettre m'affecte personnellement parce que mon épouse et moi avons fait le même choix en 1989. Nous avons quitté Montréal parce que notre revenu familial ne nous permettait plus d'assurer le remboursement de nos dettes d'études et, surtout, de répondre aux besoins de notre fils.

Madame Lachapelle, nous, Franco-Albertains, nous nous réclamons de la race de ceux qui ne savent pas mourir, cette race que le poète Louis Hémon a su si bien décrire. Nous, français d'Amérique, nous nous réclamons d'un seul peuple, fier de sa langue et de ses réalisations. Le Québec sera sans doute pour toujours notre mère-patrie, mais notre terre n'a pas de frontière.

Pierre Rousseau
St-Albert

Nous sommes fiers des jeunes Franco-Albertains

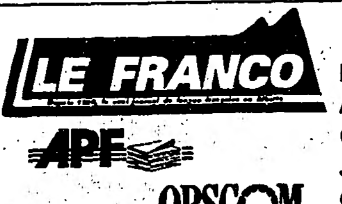
Chers jeunes Franco-Albertains,

Je veux m'adresser à vous tous, mais surtout à deux jeunes filles aux noms de Josée Lemire et Sylvie Mercier, qui ont eu le courage de répondre à notre cher M. Getty. Le pauvre homme est sûrement malade. Une si étroitesse d'esprit donnerait mal à la tête à n'importe qui.

Ça nous encourage, nous, les plus vieux à qui le temps de se battre est passé, de voir l'esprit fier et courageux de nos jeunes. Il ne faut pas que j'oublie de remercier vos parents et tous les autres qui vous ont aidé pour arriver où vous êtes, soit à l'école ou au travail.

J'aimerais souhaiter bonne chance à Crystal Plamondon et tous les jeunes aspirants en notre société canadienne-française. Ce que vous faites pour promouvoir notre patrimoine nous rend fiers de vous.

Mes plus sincères sentiments
Eudore G. Leblanc
Camrose



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD. à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Maurice-Lavallée

Un dernier hommage à Léo Turcotte

par CAROLE THIBEAULT
EDMONTON- Le comité de parents de l'école Maurice-Lavallée, en collaboration avec la Société des parents des écoles francophones d'Edmonton, a rendu un dernier hommage à l'ancien directeur, Léo Turcotte.


Léo Turcotte

Une cérémonie bien simple remplie d'émotions et de remerciements envers celui qui a mis sur pied la première école francophone à Edmonton et pour laquelle il s'est dévoué pendant huit ans.

Modèle de leadership, un bon chef de file, homme juste et gentil, doté de patience, respectueux des autres et capable de travailler en équipe, éducateur par excellence préoccupé par les besoins de ses étudiants, voilà autant de qualités que ses élèves, amis et collègues de travail lui ont attribué.

Léo Turcotte a marqué de bien des façons la vie de l'école Maurice-Lavallée. En son honneur, un trophée a été créé et, dorénavant, il sera décerné à chaque année à l'étudiant ou l'étudiante s'étant démarqué(e) par son leadership.

Léo Turcotte quitte son poste pour devenir le nouveau directeur de l'école secondaire St. Francis Xavier. «Cette nouvelle expérience me permettra de vivre la francophonie de façon différente, dit-il. Je ne la nie pas du tout. Je désire goûter à de nouveaux défis.» Il avoue cependant qu'il a vu les élèves de Maurice-Lavallée grandir et progresser et qu'il lui manqueront énormément.

Son dernier message s'est adressé aux parents en incitant ceux-ci à participer activement à la vie de l'école. «Les écoles françaises ne peuvent survivre sans le comité de parents. [...] Le succès de l'éducation française dépend de vous et de votre encouragement.»

Sur ce, les parents se sont vite empressés de l'inviter à faire partie du comité de parents pour la prochaine année.

• À Maurice-Lavallée

Du basket-ball en chaise roulante!

par MARC HÉBERT
EDMONTON- Attention aux amateurs de basket-ball! Venez encourager l'équipe de basket-ball garçons senior de l'école Maurice-Lavallée lorsqu'ils tenteront de jouer leur sport... en chaises roulantes! Ils joueront contre l'équipe élite du Alberta Northern Lights Wheelchair Basketball Society, le 26 mars. L'équipe aura accès aux chaises du lundi 23 mars au jeudi 26 mars afin de se pratiquer (Heh, Heh, Heh!).

Nous anticipons que les athlètes ainsi que la foule aura énormément de plaisir, alors venez en grand nombre! Le match aura lieu jeudi, le 26 mars 1992 à 19h30 au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, 8828 - 95 rue. Le coût d'entrée est de 2$. Si vous désirez de plus amples informations, veuillez contacter Marc Hébert à l'école au 465-6457 ou à son domicile au 459-5491.

• À corps perdu

Un film à voir et à revoir

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON- L'ambiance intimiste de la salle Colin Low (ONF) se prête parfaitement au genre cinématographique du film **À corps perdu** de la réalisatrice suisse, Lea Pool. L'action se passe si près du spectateur qu'éventuellement, ce dernier se retrouve enveloppé dans l'histoire. Lea Pool possède le don de rendre visible ce qui est subtile sans pour autant alourdir. Son équipe de travail évolue également en ce sens.

Ce film est inspiré d'une nouvelle de Yves Navarre, Kurwenal. Il raconte l'histoire d'une peine d'amour assez particulière. Un ménage à trois se brise: deux hommes et une femme qui vivent ensemble depuis dix ans. Pierre Kurwenal, que sa profession de photographe force à voyager constamment revient toutefois régulièrement à sa vie de trio à Montréal. Or, la relation qui existe au sein du couple sédentaire se solidifie avec les années, excluant peu à peu le voyageur, chasseur d'images. Sa popularité dans son milieu professionnel, Kurwenal la doit à des images douloureuses, prises sur le vif. Des gens qui meurent au Nicaragua, victimes de fusillades des militaires inflexibles: ce sont ces images qui hanteront Kurwenal alors qu'il tentera de résoudre l'énigme du départ de ses compères.

Toutefois, le casse-tête s'avère complexe. Lentement, sournoisement, la situation du trio s'est détériorée. Les absences répétées du photographes et la vie relativement stable des deux autres cessent progressivement de s'accorder. Kurwenal est donc livré à lui-même. De la surprise au désarroi, de la confrontation à l'adaptation, de la peine à l'isolement; il traversera douloureusement ce processus de guérison. Grâce à un travail qu'il aime et qui lui fait apprécier la vie, il s'en sortira vainqueur et indépendant. Sa rencontre avec un jeune homosexuel sourd-muet, l'aidera à apprécier un environnement qu'il avait jusqu'alors négligé: Montréal.

Les acteurs Matthias Habich, Johanne-Marie Tremblay, Michel Voita et Jean-François Pichette jouent naturellement; ils évoluent dans un réalisme stupéfiant. Lea Pool a filmé la vie sans artifice. Comme le personnage principal, les scènes sordides la fascinent.

Le dialogue est économique. On épargne les mots afin de mieux les investir. La musique intense et continuelle se marie à des images d'une qualité exceptionnelle. Leur dénuement est révélateur. Les pensées, les souvenirs sont exprimés en noir et blanc ce qui offre un contraste intéressant avec la réalité colorée actuelle. **À corps perdu** parlerait même s'il était muet.

Ce film présente un éventail de symboles qu'il est difficile de décoder au premier visionnage. **À corps perdu** est un très beau film qui devrait être au palmarès de tous les cinéphiles. Surveillez son retour dans la capitale, ... vous ne serez pas déçu!

• Clubs Kinsmen et Kinettes

Combat contre la fibrose kystique

En cette période de restrictions et de réductions budgétaires, une pression grandissante pour subventionner la recherche médicale est imposée aux oeuvres philanthropiques et aux organisations qui les appuient. Ces groupes peuvent avoir un profond impact sur la santé et les attentes des Canadiens, et l'un des meilleurs exemples, est le dévouement des Clubs Kinsmen et Kinettes du Canada envers la recherche sur la fibrose kystique.

Depuis 1964, l'organisation Kin a contribué la somme impressionnante de 17,5 millions $ à la recherche d'une guérison ou d'un traitement de cette maladie mortelle. En pleine récession, les Kinsmen et Kinettes ont recueilli 1,4 million $ pour la fibrose kystique, en 1991 seulement.

Les contributions de cette organisation philanthropique nationale, active dans les communautés à la grandeur du pays, ont établi le Canada comme chef de file en recherche FK. La découverte canadienne du gène FK en 1989 a amorcé une attaque internationale scientifique contre la fibrose kystique, un domaine où les chercheurs canadiens sont demeurés les meneurs. Des découvertes importantes ont été communiquées à une fréquence grandissante, et la connaissance de la maladie est telle qu'une guérison ou un traitement de FK dans les prochaines années est une possibilité concrète.

«Les Kinsmen et Kinettes ont contribué beaucoup au progrès de la recherche FK», dit Cathleen Morrison, directrice exécutive de la Fondation canadienne de la fibrose kystique. «En d'autres mots, je ne sais pas ce que nous aurions fait sans eux!»

La fibrose kystique

La fibrose kystique est une maladie héréditaire incurable, qui affecte principalement les poumons et le système digestif. Alors qu'un nombre grandissant de personnes atteintes de FK survivent jusqu'à l'âge adulte, la fibrose kystique enlève encore la vie à un plus grand nombre d'enfants canadiens que toute autre maladie héréditaire.

Clubs Kinsmen et Kinettes du Canada

Les clubs Kinsmen et Kinettes du Canada sont une organisation philanthropique nationale, sans but lucratif. Dans plus de 900 clubs à travers le pays, des hommes et des femmes entre 21 ans et 45 ans, participent à diverses activités sociales et à des projets philanthropiques communautaires. Ces activités en 1991, ont recueilli près de 30 millions$.



par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

LA SITUATION DES ANGLOPHONES AU QUEBÉC : ÇA VA TRÈS BIEN

Qui sont les premiers de classe au Québec ?

37.4% des femmes anglophones obtiennent des diplômes universitaires de premier cycle 32.6% des hommes anglophones obtiennent des diplômes universitaires de premier cycle.

Les femmes francophones et allophones prennent le troisième rang avec 21%, les hommes allophones sont quatrième avec 20.1% et les hommes francophones sont bons derniers avec 16.5%

Accepte-t-on des immigrants qui ne parlent pas français au Québec?

Portrait statistique des années 1980 à 1989

Nombre d'immigrants de langue maternelle arabe : 27 438

Nombre d'immigrants de langue maternelle française 22 000

Nombre d'immigrants de langue maternelle espagnole 20 072

Nombre d'immigrants de langue maternelle créole 19 997

Nombre d'immigrants de langue maternelle anglaise 18 840

Nombre d'immigrants parlant une autre langue maternelle que celle citée ci-dessus 108 156

Où les enfants non-francophones étudient-ils ?

8.5% des élèves anglophones qui fréquentent des écoles françaises au Québec sont éligibles à l'école anglaise et choisissent volontairement des écoles françaises.

Les anglophones du Québec sont-ils moins bien payés que les francophones ?

Pour chaque dollar gagné par un unilingue francophone: une personne bilingue francophone gagne 1.36$, une personne unilingue anglophone gagne 1.59$ et une personne bilingue anglophone gagne 1.74$.

En 1989 56% des anglophones au Québec parlaient plus de 50% en anglais au travail.

Les Québécois quittent-ils le Québec?

Pendant les années 80 le Québec a perdu 154 347 personnes qui ont choisi d'aller vivre dans une autre province. Voici les chiffres de 1980 à 1989 :

1980:	29 976	personnes
1981:	21 938	"
1982:	25 790	"
1983:	22 568	"
1984:	19 077	"
1985:	9 042	"
1986:	3 415	"
1987:	3 686	"
1988:	9 377	"
1989:	9 478	"

Les publications du gouvernement provincial sont-elles disponibles en anglais ?

En 1983 5.4% des publications gouvernementales furent faites en anglais.

En 1989 ce nombre a augmenté jusqu'à 16.2% selon le ministère des Affaires culturelles.

Peut-on travailler sur des logiciels en anglais au Québec ?

54% des personnes qui travaillent avec du matériel informatique utilisent des programmes de logiciels en anglais.

Traduction d'un article du Montreal Gazette, publié le 8 mars 1992

• Pour 1991

Madeleine Dumont et Gilbert Proulx, bénévoles de l'année

par PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - Madeleine Dumont et Gilbert Proulx ont été reconnus par la régionale de l'ACFA de Bonnyville comme bénévoles de l'année, lors de la dernière assemblée générale annuelle.

Ces deux personnes se dévouent depuis de nombreuses années au sein de la communauté francophone de Bonnyville. Malheureusement, Madame Dumont était absente au moment de la remise des cadeaux, mais on lui fera une présentation à une date ultérieure.

Madame Isabelle Hétu a fait une présentation assez élogieuse de Madame Dumont en disant qu'elle est une personne qui ne refuse jamais les responsabilités et qui est toujours disponible pour rendre service. «Je crois que son fils a su très bien résumer son dévouement envers la francophonie en disant que c'est à la maison qu'il a développé son goût pour le français et que c'est là que notre communauté française doit prendre ses racines. Son grand dévouement se voit dans chaque geste qu'elle pose».

Pour ce qui est de M. Proulx, M. Jean-Claude Lajoie, qui a été un compagnon de bénévolat de ce dernier durant de nombreu-

...suite en page 12

À VOTRE SANTÉ

L'activité physique, un remède?

Par GUY SCHERRER

Peut-on penser à l'activité physique comme un remède? Oui et Non. Elle peut être un remède pour une société malade, une société en délabrement du point de vue effort physique. Elle peut être un remède à notre style de vie trop sédentaire.

Pour un individu, l'activité physique doit être perçue comme un mode de vie à adopter. Il ne faut pas attendre de souffrir d'hypertension, avoir 50 livres de trop, avoir fait deux infarctus... avant de penser à sa santé. Dans ces conditions, l'activité physique tout comme la médecine ne peuvent pas faire de miracles. Il est souvent trop tard. À ce moment, elles ne peuvent que vous aider à survivre. Il est vrai que même à ce point, elles peuvent encore de grandes choses pour vous. Mais c'est beaucoup plus facile et efficace avant d'arriver à cet état. Il faut avoir un mode de vie sain, bien avant.

Avoir un mode de vie sain, c'est être physiquement actif et avoir une bonne alimentation. Le meilleur remède préventif contre les maladies du coeur et toutes les maladies des sociétés riches, c'est faire 30 à 45 minutes d'activité physique modérée (ce qui veut dire être capable de tenir une conversation durant l'activité) 3 à 4 fois par semaine.

Il faut voir l'activité physique comme un remède préventif et non comme un remède à nos maladies. Si vous prenez l'habitude de l'activité physique et de la saine alimentation quand vous êtes jeune, vous prenez une bonne option sur la vie!

• Reiki

Apprenez à guérir vos maux par vos mains

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le Reiki est une technique japonaise qui existe depuis déjà très très longtemps. Pourtant, depuis une cinquantaine d'années, il reprend de plus en plus de popularité, surtout en Europe, mais aussi en Amérique du Nord.

Reiki signifie «énergie vitale universelle». Cette énergie de guérison se transmet par les mains du pratiquant en Reiki. Le Reiki agit sur tous les plans: physique, psycho-émotif et spirituel. Il éveille les forces d'auto-guérison, est toujours disponible et peut être utilisé sans danger. Il soutient et fortifie le processus de guérison dans les traitements thérapeutiques tels que l'allopathie, la réflexologie, l'acupression, les différentes formes de massages, etc... de même que les psychothérapies.

La méthode Reiki est à la portée de chacun; aucun savoir particulier n'est nécessaire. Une seule chose importe: le désir sincère de servir de canal pour cette énergie universelle.

Le Reiki n'entre pas en conflit avec les pratiques religieuses, méditatives ou initiatiques. Quelques-uns le perçoivent comme une médecine douce, d'autres comme un moyen de grandir spirituellement. Chacun peut y trouver une source d'enrichissement personnel.

Bibiane Lehoux est maître en Reiki. Québécoise, elle sera en Alberta pour donner des ateliers en français aux personnes intéressées à s'initier au Reiki. Elle transmettra le Reiki au 1er et 2e degrés.

L'enseignement du 1er degré se fait à l'intérieur d'une fin de semaine intensive. L'étudiant y apprend l'histoire du Reiki et comment cet enseignement est venu jusqu'à nous. Un enseignement pratique est donné dès le premier soir. Il apprend à se transmettre de l'énergie et à utiliser le Reiki pour sa propre évolution intérieure. Il apprend aussi comment transmettre le Reiki à une autre personne par différentes positions des mains.

Après avoir reçu le 1er degré et l'avoir utilisé dans sa vie, l'enseignement du 2e degré invite l'élève à aller plus loin et à renouveler son engagement au Reiki. Le maître Reiki enseigne la transmission d'énergie pour la santé mentale et émotive, ainsi que la transmission d'énergie à distance.

Mme Lehoux offrira deux ateliers, un à Edmonton et l'autre à Falher.

L'atelier dure toute une fin de semaine: les 27, 28 et 29 mars à l'école Maurice-Lavallée à Edmonton et les 30,31 mars et 1er avril à Falher.

Il en coûte 175$ par personne pour s'inscrire. Un dépôt de 50$ est requis pour réserver votre place. Le dépôt est non remboursable si le participant n'assiste pas à la session.

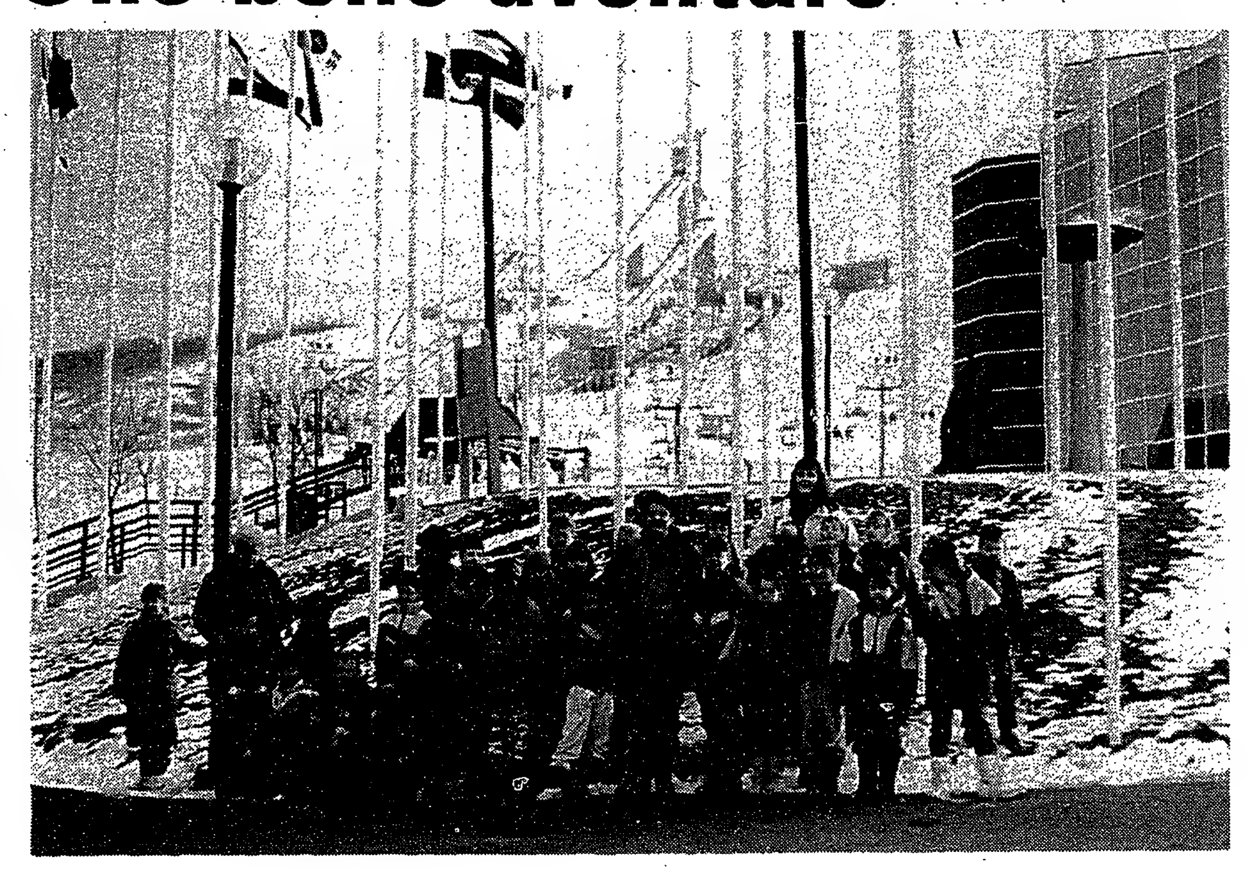
Tous ceux et celles qui désirent s'inscrire doivent le faire le plus tôt possible. Le nombre de places est limité à 20 personnes.

Contacter Thérèse au 466-1680 ou Lucie au 458-9284 pour Edmonton, et Denise au 435-2782 pour Falher.



• *École Citadelle*

Une belle aventure



par JULIE BOUCHARD-DALLAIRE

LEGAL- Les élèves de la première à la quatrième année de l'école Citadelle ont vécu une belle aventure les 13 et 14 février derniers. Trente élèves et neuf adultes sont partis pour Calgary après plusieurs semaines de préparation.

La première visite s'est faite au Heritage Park de Calgary. Après un bon dîner et des ateliers bien intéressants, nous nous sommes rendus au Parc olympique. Les enfants étaient très impressionnés de voir toutes ces belles installations.

La paroisse Ste-Famille nous a accueillis pour la nuit dans le sous-sol de son église. Nous étions bien installés mais cela n'a pas empêché la nuit d'être plutôt courte. De nombreuses visites au petit coin et beaucoup de rires ont fait de cette expérience une aventure en soi.

Les élèves et les professeurs du Pavillon St-Paul nous attendaient le lendemain matin. Ils avaient préparé des activités autour du thème de l'amitié et chaque classe avait un petit numéro à nous présenter. Cette visite a donné la chance aux élèves de rencontrer d'autres enfants vivant la même situation qu'eux et ils ont maintenant des nouveaux amis.

Notre visite de la ville s'est poursuivie après le dîner à la pizza offert par le Pavillon. La «Calgary Tower», le musée Glenbow et les jardins Devonian étaient à l'horaire pour l'après-midi. Nous avons tous beaucoup appris mais c'est sans contredit la «Calgary Tower» qui restera le plus beau souvenir.

Nous avons quitté Calgary plutôt fatigués mais la tête et

...suite en page 12

Bénévoles

...suite de la page 9

ses années, a relaté de nombreuses anecdotes savoureuses concernant l'implication de M. Proulx. Homme jovial et dévoué, M. Proulx ne compte pas les heures quand il s'agit de bénévolat. Son dévouement à la cause francophone est remarquable. Il a été et est encore impliqué dans de nombreuses organisations.

M. Rémi Gagnon, président sortant de la régionale, lui a remis un cadeau-souvenir pour souligner sa nomination.

Citadelle

...suite de la page 11

le coeur remplis de toutes ces nouvelles expériences. Cela a été un voyage merveilleux avec des enfants bien gentils.

Je suis prête à repartir dès l'an prochain pour de nouvelles aventures et les autres accompagnateurs semblent vouloir me suivre.

Je ne peux terminer sans remercier notre gentil conducteur d'autobus, M. Réal Champagne, et tous les parents qui nous ont fait confiance et qui ont rendu ce voyage possible... Je crois que tous en garderont un bon souvenir.

OFFRES D'EMPLOIS

Direction générale

La Coopérative des publications fransaskoises est une organisation sans but lucratif oeuvrant dans trois secteurs d'activité: la publication de l'hebdomadaire francophone L'Eau Vive, les services de graphisme et de micro-édition et le développement du réseau de télématique. La direction générale relève directement du conseil d'administration.

Responsabilités
- Mettre en oeuvre le plan d'entreprise: développement commercial (marchés et produits), diversification financière, mise sur pied et gestion des projets, contrôle de la qualité
- Gérer les ressources humaines (équipe de sept personnes) et financières
- Assumer le rôle d'éditeur du journal et voir au respect de la politique éditoriale en collaboration avec la rédaction en chef.

Exigences et qualifications
Expérience en gestion ayant permis l'acquisition de compétences éprouvées en planification, direction, organisation et contrôle d'activités
- Connaissance du milieu de la presse écrite et du contexte minoritaire francophone
- Capacité à travailler en équipe et à entretenir de bonnes relations avec les divers intervenants de la communauté
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais
- Maîtrise de l'informatique.

Salaire: à négocier
Lieu de travail: Régina
Entrée en fonction: au plus tard le 4 mai 1992

Envoyez votre curriculum vitae au plus tard le **27 mars 1992** aux soins de:

Monsieur Roland Pinsonneault
La Coopérative des publications fransaskoises
2606 rue Central
Régina (Saskatchewan)
S4N 2N9

• M. Raoul Joseph Lapointe

Un pionnier à l'honneur

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- Le 28 février dernier, M. Raoul Joseph Lapointe célébrait son 96e anniversaire de naissance avec sa famille et ses amis au Bonnylodge. M. Lapointe est arrivé à Bonnyville en 1919 pour passer quelques temps avec son frère, J.E. Lapointe, alors curé de la paroisse St-Louis. Deux ans plus tard, il retourne dans son village natal de Ste-Sophie au Québec où il épouse Christine Breen, ancienne camarade d'école. Les nouveaux mariés repartent au printemps pour venir s'installer définitivement à Bonnyville. Le couple a eu 11 enfants et a célébré son 70e anniversaire de mariage avant le décès de Mme Lapointe en août 1991. Le meilleur souvenir de M. Lapointe est d'avoir travailler fort pour défricher la terre, la sienne et celle des agriculteurs de la région. Il se souvient aussi des délicieux repas que sa femme apportait aux champs pendant le temps des moissons. Pour l'avenir, il aimerait que les gens s'accordent, s'entraident et partagent... comme dans le bon vieux temps!



Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

LES Albertains

du lundi au vendredi à 8 h 45

Soyez à l'écoute des propos et confidences de nos invités

Lundi	30 mars 1992	**Herman Poulin**	St-Paul
Mardi	31 mars 1992	**Victor Fournier**	McLennan
Mercredi	1er avril 1992	**François Piché**	Red Deer
Jeudi	2 avril 1992	**Laurent Lamoureux (1)**	McLennan
Vendredi	3 avril 1992	**Laurent Lamoureux (2)**	McLennan





présente

Pas d'amitié à moitié

LES AMANTS PASSENT LES AMIES RESTENT.
UN VIBRANT HOMMAGE À L'AMITIÉ ENTRE FEMMES

À L'ANTENNE DE CBXFT

LE MARDI 24 MARS 1992 À 21H00



Office national du film du Canada — **National Film Board of Canada**







Semaine du 21 au 27 mars 1992

Samedi

- 17h00 Le Téléjournal
- 17h10 L'envers de la médaille
- 18h00 La soirée du hockey : St-Louis à Montréal
- 20h30 La bande des six
- 21h30 Juste pour rire
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h51 Les nouvelles du sport
- 23h10 Télé-sélection: Poltergeist III

Dimanche

- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h12 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Les Beaux Dimanches: Lemire fait l'humeur
- 21h30 Le Téléjournal
- 22h50 Les Beaux Dimanches: Hamlet en Québec
- 23h35 Les nouvelles du sport

Lundi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h22 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Jamais deux sans toi
- 22h00 La loi de Los Angeles
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Mont-Royal
- 00h25 La politique fédérale
- 00h31 De Shangai à Rio, Un garçon à tout prix

Mardi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Ciné-Forum: Pas d'amitié à moitié film, suivi d'une table animée par France Levasseur-Ouimet
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Une vie comme je veux II

Mercredi

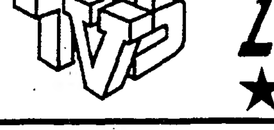
- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h22 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Scoop
- 22h00 Scully en direct
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Championnats du monde de patinage

Jeudi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Les contes d'Avonlea
- 22h00 Dodo
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Championnats du monde de patinage

Vendredi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Comment ça va?
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h22 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Championnats du monde de patinage
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 00h00 Cinéma: La parfaite forme



L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 21 au 27 mars 1992

Samedi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Stars 90
- 20h35 Ici l'Afrique
- 21h35 Le divan
- 22h00 Journal télévisé Suisse
- 22h30 Thalassa
- 23h30 Stars 90
- 01h10 Radio France internationale

Dimanche

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Caractères
- 20h00 Faut pas rêver
- 21h00 Musicales
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 7 sur 7
- 23h30 Caractères
- 00h30 Ramdam
- 00h55 Radio France internationale

Lundi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Résistances
- 19h00 Cause à l'autre
- 20h35 Les francofolies de Montréal
- 21h05 Autrement dit
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Résistances
- 23h30 Cause à l'autre
- 01h05 Radio France internationale

Mardi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Envoyé spécial
- 19h00 Tous à la une
- 20h45 Ciel, mon mardi!
- 22h25 Journal télévisé de FR3
- 22h55 Envoyé spécial
- 23h45 Radio France internationale

Mercredi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 En toutes lettres
- 20h00 Montagne
- 20h30 Les grands solistes français
- 21h00 Aventures voyages
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Temps présent
- 23h30 En toutes lettres
- 00h30 Montagne
- 00h55 Radio France internationale

Jeudi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 18h30 Téléobjectif
- 19h00 Au plaisir de Dieu
- 20h30 Cinérama
- 21h30 Télétourisme
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Téléobjectif
- 23h00 Téléobjectif
- 23h30 Au plaisir de Dieu
- 01h00 Radio France internationale

Vendredi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Strip-tease
- 19h00 Bouillon de culture
- 20h30 Histoire de rire
- 22h25 Journal télévisé de FR3
- 22h55 Strip-tease
- 23h55 Bouillon de culture
- 01h20 Radio France international

Alberta:		**Position**
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

• Cabane à sucre

Une première à Medley

par LUCIE LAVOIE

MEDLEY- La belle température, la bonne chair, le sucre d'érable et la musique étaient à l'honneur pour la première cabane à sucre de Medley. Plus de 300 francophones de la base militaire et des environs sont venus savourer un copieux déjeuner suivi de la tire sur la neige. La rencontre s'est donc déroulée samedi le 29 février au Club de golf de Medley grâce à la collaboration de 13 bénévoles.

Les profits réalisés seront envoyés à l'Orphelinat de la Paix sur le Mont des Oliviers en Israël. «Si la demande se fait sentir l'an prochain, cela deviendra peut-être une tradition?», de dire M. Richard Rosa, organisateur de cet événement.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Nous avons retrouvé un objet, perdu lors de l'Éventail et le Salon du livre de Calgary. S.V.P. communiquer avec Pierrette au 250-5001 entre 9h et 16h. (3-4)

EDMONTON

Ballon-volant tous les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour inf. ACFA régionale d'Edmonton au 469-4401. (J.A.)

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, assemblée mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf. Émile Amyotte au 465-3325. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle régulière le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Jacques Baril au 426-0382. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant au 1er septembre 1992. Deux programmes: français/accueil. Info: Sylvianne au 462-2529. (J.A.)

Le groupe l'Estime de soi, pour le 3e âge, rencontres tous les jeudis, de 13h30 à 15h30, suite 300, 9119 - 82 Avenue. Info: 428-2625 (27-3)

Rencontre au Centre de Développement et Paix, 10711 - 107 avenue, suite 205, Edmonton, le lundi 30 mars à 19h30. Regarder la situation franco-albertaine en ce qui concerne Développement et Paix, et chercher les meilleurs moyens d'appuyer les personnes qui s'y engagent. (3-4)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: lundi de 18h30 à 21h30, mercredi de 10h à 15h et 18h à 21h30. Adresse: 10008 - 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (J.A.)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 12h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (J.A.)

Club du Bon Temps, tous les samedis soir, venez jouer aux cartes, aux quilles, écouter de la musique, danser en dégustant un café et un lunch. Info: 837-2296 (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)



PETITES ANNONCES

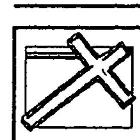
Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

CALGARY

Maison à louer, 3 ch. à coucher, 2e étage, garage attenant, libre le 1er avril, prix à discuter. Info: 236-4996. (27-3)

EDMONTON

J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager à votre domicile. Salaire à discuter. Temps partiel ou temps plein. Chantal Gaudreault au 436-1148. (3-4)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

TIRAGE D'UNE AUTO

Les Chevaliers de Colomb du Conseil no 3025 Grouard feront le tirage d'une GEO METRO 1992 le 1er juillet 1992. Les Chevaliers veulent donner 10% des revenus des billets vendus par l'école Héritage aux finissants 1992 de l'école. On peut se procurer des billets à l'école Héritage au 323-4370 ou auprès des Chevaliers de Colomb au 837-2662 ou 323-4696. Il n'y a que 6 000 billets imprimés à $5.00 chacun.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).
T.A.D.

CARTES D'AFFAIRES

• Commission du blé

Éléments des contrats d'orge à livraison garantie

WINNIPEG- La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle allait offrir six séries de contrats à livraison garantie au cours de la campagne 1992-1993 portant sur l'orge.

Les producteurs pourront se procurer les demandes de contrat ainsi que les bulletins d'information à ce sujet à tous les silos de collecte à la fin de mai. Les producteurs doivent remplir des demandes séparées pour chacune des séries à lesquelles ils désirent participer.

Les dates limite de demande, sur la foi du cachet de la poste ou du courrier, sont les suivantes: série A, le 1er août 1992; série B, le 15 septembre 1992; série C, le 15 octobre 1992; série C, le 15 octobre 1992; série D, le 15 janvier 1993; série E, le 15 mars 1993; série F, le 14 mai 1993.

Les producteurs doivent noter que seule l'orge agréée nos 1 et 2 de l'Ouest est comprise dans ces contrats. Ils devront également assigner une acre donnant droit aux contingents par tranche de deux tonnes qu'ils veulent vendre en vertu de ce programme.

Les demandes qui parviendront après les dates limite seront acceptées dans l'ordre de leur réception, tant que le tonnage maximal fixé par la Commission ne sera pas atteint.

Les producteurs auront la possibilité de remplir une demande de contrat et de commencer la livraison immédiatement, s'il existe un appel de livraison portant sur la totalité ou une partie du contrat à ce moment-là.

La Commission établira le tonnage qu'elle pourra accepter dans chacune des séries en fonction des besoins du marché. En supposant que le total des demandes dépasse les besoins, elle réduira proportionnellement les contrats et elle fera connaître les nouveaux chiffres aux producteurs dans les 20 jours qui suivront la date limite de la série dans laquelle ils avaient pris un contrat.

Une fois le tonnage sous contrat accepté, la Commission garantit aux producteurs de pouvoir en faire la livraison au cours de la campagne. Les demandes des producteurs qui ont démontré leur bonne foi dans les contrats précédents recevront une certaine priorité.

En outre, la Commission a annoncé que les producteurs pourront toujours livrer de l'orge en vertu des contingents ordinaires de livraison en fonction des besoins à la commercialisation, à condition qu'ils aient assigné des acres donnant droit aux contingents à l'orge dans leur carnet de livraison.